



Pour répondre à l'urgence sociale, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, et CFTC appellent à la grève le 5 février.



Depuis de nombreuses années, les politiques menées au service du capital par les gouvernements successifs contribuent à placer les salariés, les retraités et les privés d'emplois dans une situation dramatique, qui conduit à la crise sociale actuelle.

Gouvernement comme patronat sont restés sourds aux revendications portées par nos organisations syndicales ; ils sont donc responsables de cette crise.

Le gouvernement a été contraint de fléchir en réponse au mouvement des gilets jaunes mais ceci ne peut constituer une réponse suffisante aux urgences sociales.

Les dividendes versés aux actionnaires des grandes entreprises françaises en 2018, fruits des richesses créées par les travailleurs, se montent à 57 milliards d'euros, et sont en hausse de 12 % : lequel d'entre nous a été augmenté de 12 % l'an dernier ?

Les mobilisations des citoyens depuis de nombreuses semaines sont l'expression d'une colère légitime mais il est également indispensable de construire le rapport de force, notamment par la grève, pour imposer l'ouverture de négociations sur les revendications.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, CFTC appellent l'ensemble des salariés, agents, les jeunes comme les retraités, les privés d'emploi à se mobiliser ensemble par la grève et les manifestations pour obtenir :

- Une augmentation du Smic à hauteur minimale de 80 % du salaire médian, du point d'indice des fonctionnaires (- 16% depuis 2000), ainsi que des minimas sociaux, la ré-indexation de tous les salaires et pensions sur le coût de la vie ;
- L'abandon de tout projet de réforme des retraites régressif, notamment une retraite par points qui vise à baisser le niveau des pensions et à remettre en cause le système par répartition ainsi que les pensions des fonctionnaires.
- Une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFAM), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;

- L'abandon des réformes actuelles concernant les lycéens et les étudiants, dont l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers hors UE
- La suppression des exonérations de cotisations sociales ou aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.), qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement dans l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale.
- Le rétablissement et le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels statutaires pour un bon exercice de leurs missions.
- Le respect des libertés démocratiques et syndicales, des droits de grève et de manifester, sans répression, intimidation ou fichage.

C'est autour de ces revendications que les salariés, les retraités et les privés d'emplois doivent se retrouver.

Les organisations CGT, FO, CFTC et FSU appellent à tenir des assemblées générales, sur tous les lieux de travail et dans tous les secteurs professionnels, pour réussir la grève et les manifestations le mardi 5 février 2019, et débattre des suites à construire dans la durée. Décider des actions à engager, prolonger, renouveler pour bloquer l'économie.

Elles appellent à 2 manifestations sur le département :

St Etienne: 10h30 Hôtel de Ville jusqu'au siège du Medef (1 rue de l'informatique, technopole)

Roanne: 10h30 avenue de Lyon (face à Leader Price) jusqu'à l'amicale laïque (avec meeting et barbecue de lutte).

Fait à St Etienne, le 28 janvier 2019